

NERVAL

Négocier, Evaluer, Reconnaître la valeur des lieux

Jusqu'aux années 1970, l'industrie minière et les politiques publiques se préoccupaient peu des impacts environnementaux et sociaux et aucune mesure spécifique n'était prise pour restaurer les écosystèmes dégradés ou négocier avec les communautés locales. Suite à une prise de conscience des enjeux environnementaux et sociaux inhérents à l'activité minière, des études d'impact constituent aujourd'hui des passages obligés à tout projet minier d'importance. Néanmoins, des désaccords et des conflits entre entreprises et communautés ou à l'intérieur de celles-ci, se cristallisent autour d'un principe organisateur central, à savoir la signification, en termes d'importance et de sens, de la terre et des territoires. Le manque de compréhension des représentations, des discours et des valeurs qui y sont attachés et des réactions aux projets est vécu comme une contrainte non maîtrisable dont il est devenu primordial de diminuer les marges d'incertitude.

Le projet contribue à la compréhension et au traitement de ces questions, grâce à des recherches opérationnelles sur les transformations politico-économiques contemporaines des relations des populations kanak au sol, aux territoires et aux paysages, et sur les effets de ces dynamiques sur leurs perceptions et leurs réactions face à l'enjeu minier.

L'objectif est de fournir des outils et des méthodes pour identifier, évaluer, anticiper ou réguler les résistances locales mobilisant l'argument foncier et les significations économiques, sociales, culturelles ou patrimoniales qu'il porte.

Sur la base d'analyses de conflits miniers à dimension foncière et d'une revue des débats théoriques sur le thème de la valeur de la terre, des lieux, des espaces, le projet va apporter des réponses concrètes aux questions sur la « compensation ». Le projet donnera des outils opérationnels pour faciliter la négociation des formes et des destinataires des mécanismes de compensation.

Au-delà de la gestion de l'enjeu minier, dans le contexte particulier de décolonisation tel que défini par l'accord de Nouméa, il est essentiel pour les populations kanak et leurs représentants coutumiers, associatifs et politiques, de pouvoir s'appuyer sur des référents clarifiés garantissant la reconnaissance des valeurs éthiques, idéelles, symboliques et spirituelles attachées aux lieux et la prise en compte équitable de la valeur patrimoniale des ressources et des valeurs économiques directes ou potentielles. On voit également émerger l'expression d'un lien à la terre et au patrimoine de la part de populations non-kanak. Discours stratégique ou expression de l'intégration culturelle océanienne, cette dimension est à prendre très au sérieux dans l'appréhension de la valeur des lieux. Enfin, la production de référents et de normes est également importante en la matière pour les collectivités publiques afin qu'elles puissent envisager un accompagnement institutionnel et/ou juridique adéquat.

En d'autres termes, en clarifiant la « valeur des lieux » - enjeu de négociation, d'évaluation et de reconnaissance -, le projet répondra aux attentes des différents acteurs et proposera des grilles de lecture communes qui permettront à l'avenir de réduire les marges d'incertitude et de sécuriser le dialogue.



Paysage minier Koumac

Coordinateur scientifique

GIE Océanide (NC)

Dr Jean-Brice Herrenschmidt

Partenaires

IRD (NC)

IAC (NC)

IANCP (NC)

Université de Nouvelle-Calédonie

INRA (FR)

University of Portsmouth (AU)

Hawai'i Pacific University (USA)

Déroulement

36 mois / 2013-2016

Financement CNRT

10,9 millions F CFP / 91 585 EURO